

CAPA OIA

ALTERNANCE

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Opérateur en Industries Agroalimentaires, diplôme de niveau V, permet à son titulaire d'exercer les métiers de préparateur ou d'opérateur qualifié en fabrication et conditionnement de produits alimentaires.



MODALITÉS D'INSCRIPTION

La formation s'adresse aux jeunes issus de la classe de 3^{ème} générale, 3^{ème} DP3 ou 3^{ème} SEGPA ou ayant un niveau CAP-BEP.

Les dossiers de candidature sont à retirer auprès de l'Unité de Formation des Apprentis (UFA) de Genis Laval - Lycée André PAILLOT ou du Centre de Formation d'Apprentis (CFA) de l'Institut de Formation Régional des Industries Alimentaires (IFRIA).

L'Unité de Formation des Apprentis (UFA) en partenariat avec l'IFRIA accompagne les candidats pour leur recrutement par une entreprise.

L'admission est définitive à la signature d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Opérateur en Industries Agroalimentaires permet d'acquérir des compétences au niveau :

- des produits : matières premières, produits en cours de fabrication ou produits finis,
- des installations : maîtrise des procédés...
- de l'environnement : conditions d'hygiène, de sécurité (locaux, matériels...),
- tout secteur d'activité de l'agroalimentaire.

ORGANISATION DE LA FORMATION ASSOCIANT :

Deux options possibles :

- Conduite de machines,
- Transformation de produits alimentaires

CAPACITÉS GÉNÉRALES		CAPACITÉS PROFESSIONNELLES	
CG1	Mathématiques et Informatique, Education socioculturelle (ESC), Economie, Vie Sociale et Professionnelle (VSP) 7,5h	CP4	Organiser le poste de travail en fonction de l'ordre de fabrication 3,5h
CG2	Expression et communication, Education Physique et Sportive (EPS) 1,25h	CP5	Conduire en sécurité des machines et des installations mécanisées ou automatisées ou Réaliser en sécurité des opérations de fabrication et de conditionnement de produits 3,25h
CG3	Expression et communication, Anglais, Prévention - Santé - Environnement (PSE) 2,5h	CP6	Assurer l'hygiène et la qualité sur le poste de travail 0,5h
		UCARE*	Vente des produits fabriqués et conditionnés 0,75h

** elle permet une sensibilisation aux techniques de vente des produits fabriqués et une approche professionnelle du contact avec la clientèle.*

Après le CAPA

Recherche d'emploi : le titulaire du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole Opérateur en Industries Agroalimentaires est chargé de réaliser des produits conformes aux critères spécifiques des Industries Agroalimentaires : qualité, quantité, coût, hygiène et sécurité.

Ses compétences reposent sur :

- la connaissance des produits et des technologies de fabrication,
- la conduite des machines,
- le respect des procédures, des règles d'hygiène, de sécurité et de qualité.

Poursuite d'études possible

Le titulaire du CAPA a également la possibilité de poursuivre ses études avec préparation en deux ans d'un Bac Pro Bio Industries de Transformation (BIDT).